



**COMPTE-RENDU DES PROPOSITIONS DE TRANS EUROPE EXPERTS
EN VUE DES CONVENTIONS CITOYENNES
SUR L'AVENIR DE L'UNION EUROPEENNE**

❖ **Propositions pour les écoles, collèges, lycées et universités :**

- Valoriser les programmes de simulations d'institutions européennes qui existent déjà en France
- Valoriser l'organisation au sein des universités de « moots », joutes oratoires sur des thèmes liés à l'Union européenne
- Favoriser les interventions d'étudiants dans les écoles primaires, collèges et lycées sur le modèle du programme « Europe à l'école » organisé par « Les Jeunes Européens France »
- Insérer des modules sur la citoyenneté européenne dans les programmes d'enseignement moral et civique (EMC) et d'éducation civique, juridique et social (ECJS)
- Insérer dans les filières européennes des lycées un enseignement spécifique sur l'Europe
- Favoriser des échanges Erasmus pour les lycéens
- Lancer des concours inter-écoles, -collèges, -lycées, -universités pour faire émerger des propositions sur l'avenir de l'Union européenne vu par les jeunes, qui seraient ensuite étudiées par les parlementaires

❖ **Propositions pour la formation professionnelle continue :**

Insérer des modules consacrés aux grands enjeux européens contemporains liés à la formation en cause (citoyenneté européenne, données personnelles, libre circulation, CJUE etc.)

❖ **Propositions visant un public plus large :**

- Recueillir l'avis des citoyens d'autres Etats-membres et de pays tiers vivant en France, sur leur vision de l'Union européenne et leur perception de l'engagement de la France dans la construction européenne
- Changer le terme de « convention » (dépassé) au profit d'un terme plus moderne comme « forum », « agora », « big bang ». (Lancer un concours avec un prix pour trouver un terme approprié).

❖ **S'adresser à de nouveaux acteurs :**

- Décerner un prix annuel pour des personnes ayant apporté une contribution notable à la construction européenne, sur le modèle d'une « Légion d'honneur européenne » et leur faire représenter le projet des conventions citoyennes, en binôme avec d'autres personnalités « grand public » (mannequins, sportifs, scientifiques, artistes ...)
- Appeler les intellectuels (philosophes, historiens, professeurs, artistes etc.) à se mobiliser en faveur de la construction européenne
- Associer les communes (en particulier dans le cadre des jumelages de villes), lancer des « cafés Europe » dans les mairies en présence d'experts et/ou de députés européens
- Associer les entreprises, organiser des événements dans les entreprises autour de l'innovation et du changement en Europe
- Associer les organisations professionnelles et syndicales dans les débats
- Impliquer les associations à vocation européenne dans l'organisation des conventions citoyennes

❖ **Utiliser tous les modes de communication :**

- Se servir des nouvelles technologies et des moyens de communication numérique, notamment des réseaux sociaux, pour rendre les conventions citoyennes accessibles au plus grand nombre
- Créer des consultations numériques sur une plateforme dédiée aux conventions citoyennes
- Créer des émissions radio et télévisées interactives en lien avec les conventions citoyennes
- Créer des applications en lien avec les apports de la construction européenne dans la vie quotidienne des citoyens

❖ **Propositions d'ordre général :**

- Faire remonter les idées émergentes des conventions citoyennes dans des comités dans lesquels seraient représentés les institutions européennes ainsi que les autres Etats membres
- Inciter des démarches inter-Etats membres et y associer des associations, instituts ou fondations européennes (par exemple, le « European Law Institute »)
- Rendre plus visible le Comité économique et social européen ainsi que le Comité économique, social et environnemental
- Assouplir les conditions de l'initiative citoyenne européenne afin de la rendre plus accessible aux citoyens européens
- Créer des événements à caractère européen, tels que des festivals de musique européens et des jeux olympiques européens